

# 2122



## CAMP ECLAIREURS 2017



NOUS SOMMES EN L'AN 2122, LE MONDE VIENT DE S'ÉCROULER... LES ARBRES ONT PRIS FEU; LES MERS ET LES OCÉANS SONT ASSÉCHÉS; LES POISSONS POURRISSENT AU SOLEIL... L'ESPÈCE HUMAINE EST EN VOIE DE DISPARITION. LA PLANÈTE BLEUE EST DEVENUE GRISE, DANS UN MONDE EN NOIR ET BLANC.

MAIS UN ESPOIR SUBSISTE... UN ENDROIT A ÉTÉ PRÉ-SERVÉ DE L'ANÉANTISSEMENT NON LOIN D'UN PETIT VILLAGE BOURGUIGNON. SI VOUS RECEVEZ CETTE LETTRE C'EST QUE VOUS FAITES PARTIE DES SURVIVANTS DE CETTE TERRIBLE CATASTROPHE.

LE MONDE TEL QUE VOUS L'AVEZ CONNU N'EXISTE PLUS. COMME VOUS LE SAVEZ, AUTREFOIS, L'ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ REPOSAIT SUR 4 FACTIONS : LES SPIRITUELS, LES GUERRIERS, LES SCIENTIFIQUES ET LES JUSTICIERS.

EN TANT QU'ÉLITE DE NOTRE FACTION, NOUS AVONS RECONSTITUÉ UN GOUVERNEMENT AFIN DE RETROUVER L'ÉQUILIBRE D'ANTAN ET DE VOUS AIDER À RECONSTITUER VOTRE CITÉ AU SEIN DE LA ZONE ÉPARGNÉE. POUR NE PAS RE-SOMBREZ DANS LE CHAOS, IL FAUDRA S'ENTRAIDER POUR DÉCOUVRIR LA CAUSE DE CE DÉSASTRE. DE PAR NOS HAUTES FONCTIONS DANS L'ANCIENNE SOCIÉTÉ, NOUS SOMMES À MÊME DE VOUS LIVRER DE CRUCIALES INFORMATIONS...

VOTRE SURVIE ET CELLE DE LA SOCIÉTÉ DÉPENDENT DE VOUS! SUR BASE DE NOS ÉTUDES, NOUS ESTIMONS QU'À PARTIR DU 1ER JUILLET NOUS DISPOSERONS DE 15 ANS POUR REBÂTIR LE MONDE. PASSÉ CE DÉLAI, NOUS PENSONS QU'IL SERA HUMAINEMENT ET PHYSIQUEMENT TROP TARD POUR RECONSTRUIRE UN ENVIRONNEMENT VIABLE...

SI VOUS DÉFENDEZ LA MÊME CAUSE QUE LA NÔTRE, RENDEZ-VOUS LE 1ER JUILLET À PETIGNY POUR UN DÉPART VERS UN MONDE NOUVEAU.

## COMPOSITION DE NOTRE GOUVERNEMENT

CHAQUE ACTEUR DU GOUVERNEMENT EST ISSU D'UNE  
FACTION DIFFÉRENTE. ILS EN SERONT LES REPRÉSENTANTS.



**STENELLA**  
LES SPIRITUELS  
CURÉ



**EPERVIER**  
LES GUERRIERS  
AGENT DU FBI



**PERDRIX**  
LES SCIENTIFIQUES  
BIOLOGISTE



**NYALA**  
LES JUSTICIERS  
AVOCAT



**OUISTITI**  
SANS-FACTION  
JOURNALISTE

## **LES FACTIONS**

### **+ LES GUERRIERS (PATROUILLE DES PHOQUES)**

TOUJOURS EN MOUVEMENT, LA FACTION DES GUERRIERS EST COMPOSÉE DE MEMBRES ATYPIQUES AYANT LE GOÛT DU RISQUE ET REJETANT LA PEUR. ILS ONT UNE FORCE TANT PHYSIQUE QUE MENTALE. LEUR RÔLE DANS LA SOCIÉTÉ EST DE MAINTENIR LA SÉCURITÉ.

### **+ LES JUSTICIERS (PATROUILLE DES KANGOUROUS)**

CETTE FACTION EST COMPOSÉE DE PERSONNES SENSÉES ET RIGOREUSES QUI AIMENT L'ORDRE ET LA JUSTICE. LEUR RÔLE EST DE VIELLER AU BON RESPECT DES RÈGLES ET RÉSOUVENT LES CONFLITS DE MANIÈRE IMPARTIALE.

### **+ LES SPIRITUELS (PATROUILLE DES CERFS)**

CETTE FACTION EST COMPOSÉE DE PERSONNES CHALEUREUSES ET ATYPIQUES. ILS VIVENT AU JOUR LE JOUR ET SONT SOUVENT LUNATIQUES. ILS REGROUPENT DES POÈTES, DES ARTISTES, DES ÉCCLÉSIASTES, DES PHILOSOPHES. LEUR RÔLE DANS LA SOCIÉTÉ EST DE MAINTENIR LA PAIX SOCIALE.

### **+ LES SCIENTIFIQUES (PATROUILLE FÉLINS)**

CETTE FACTION EST COMPOSÉE D'INTELLECTUELS. CE SONT DES PERSONNES PRAGMATIQUES QUI AIMENT RÉSOUDRE DES PROBLÈMES D'ORDRE LOGIQUE. LEUR RÔLE DANS LA SOCIÉTÉ EST DE TRANSMETTRE LEUR SAVOIR ET D'APPORTER DES SOLUTIONS CONCRÈTES AUX PROBLÈMES.

### **+ LES SANS-FACTION**

CE SONT DES MARGINAUX QUI REFUSENT DE RENTRER DANS LE SYSTÈME OU SONT BANNIS DE LEUR FACTION D'ORIGINE.

## **INFORMATIONS ESSENTIELLES**

### **+ OÙ ?**

=> DÉPART : PLACE ST-VICTOR DE PETIGNY

=> RETOUR : PLACE ST-VICTOR DE PETIGNY

### **+ QUAND ?**

=> DU 1 AU 15 JUILLET

=> A 10H LE 1ER

=> A 18H30 LE 15

### **+ COMBIEN ?**

=> €165 PAR SCOUT

=> €300 POUR DEUX MEMBRES DE LA MEME FAMILLE

=> LA SOMME EST A VERSER SUR NOTRE COMPTE

**BE84 0688 9816 5059**

=> N'OUBLIEZ PAS D'INDIQUER LE NOM DE L'ENFANT EN COMMUNICATION

=> MERCI DE VERSER LA SOMME LE PLUS TOT POSSIBLE (IL NOUS MANQUE QUELQUES DENIERS POUR PAYER LE CAR).

=> LE PAIEMENT TIENT LIEU DE RESERVATION

=> A VERSER AU PLUS TARD POUR LE 15 JUIN

=> PENSEZ EGALEMENT À NOUS PRÉVENIR SI VOTRE ENFANT NE PARTICIPE PAS AU CAMP

## **A NE PAS OUBLIER**

### **+ LES DOCUMENTS SUIVANTS (COMPLÉTÉS ET SIGNÉS)**

=> L'AUTORISATION PARENTALE : **A LÉGALISER À LA COMMUNE**

=> LA FICHE SANTÉ INDIVIDUELLE

=> LA CARTE D'IDENTITÉ

=> L'AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOS

### **+ DANS TON SAC**

#### **VÊTEMENTS :**

SHORTS

PANTALONS

T-SHIRTS

PULLS OU SWEAT-SHIRTS

SOUS-VÊTEMENTS

CHAUSSETTES

CHAUSSURE DE MARCHÉ

PAIRE DE BOTTES

IMPERMÉABLE

VESTE BIEN CHAUDE

CHAPEAU OU CASQUETTE

SAC À LINGE SALLE

MAILLOT

#### **MATÉRIEL DE COUCHAGE :**

SAC DE COUCHAGE

MOUSSE

**PAS** DE LIT DE CAMP

#### **DÉGUISEMENT :**

EN RAPPORT AVEC TA FACTION

#### **MATÉRIEL DE TOILETTE :**

ESSUIES DE BAIN

GANTS DE TOILETTES

SAVON

SHAMPOOING

BROSSE À DENTS ET DENTIFRICE

CRÈME SOLAIRE

#### **MATÉRIEL DIVERS :**

SAC À DOS

#### **GOURDE**

LAMPE DE POCHE

PAPIERS, ENVELOPPES ET TIMBRES

MÉDICAMENTS ÉVENTUELS (EN PARLER AVEC STENELLA)

MOUCHOIRS

DÉGUISEMENT

CANIFS

GAMELLE

**BONNE HUMEUR !**

**N'OUBLIE PAS DE PRÉVOIR TON PIC-NIC DU PREMIER JOUR**

## REMARQUES

=> MERCI DE N'APPORTER AUCUN APPAREIL ÉLECTRONIQUE DE TYPE GSM, MP3, IPOD... LE BUT DU CAMP EST DE PASSER UNE SEMAINE EN GROUPE ET EN PLEIN AIR ! (NOUS DÉCLINONS TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE PERTE OU DE VOL)

NÉANMOINS, LES CP'S/SP'S SONT INVITÉS À PRENDRE LE LEUR POUR LE HIKE PATROUILLE. NOUS POUVONS LES GARDER EN LIEU SUR LE RESTE DU CAMP.

=> IL N'EST PAS UTILE DE PRENDRE DE L'ARGENT DE POCHE CAR NOUS N'IRONS PAS FAIRE DE SHOPPING. EN GÉNÉRAL, VOUS N'AUREZ PAS L'OCCASION DE L'UTILISER. DE PLUS, IL Y A UN RISQUE DE PERTE OU DE VOL.

=> LES ANIMATEURS NE PRENNENT PAS LA RESPONSABILITÉ DES OBJETS DE VALEURS (TYPE APPAREILS PHOTOS). RÉFLÉCHISSEZ AVANT D'EN EMPORTER.

=> AFIN D'ÉVITER LES PERTES DE VÊTEMENTS ET D'OBJETS, NOUS INSISTIONS POUR QUE CEUX-CI SOIENT NOMINÉS AVANT LE CAMP.

=> **PAS DE NOUVELLES, BONNE NOUVELLE !** MERCI DE NE PAS NOUS TÉLÉPHONER PENDANT LE CAMP (SAUF EN CAS D'URGENCE)

=> VOUS POUVEZ EN REVANCHE ÉCRIRE À L'ADRESSE SUIVANTE (PAS DE COLIS S'IL VOUS PLAÎT)

**PRÉNOM ET NOM**  
**CAMP ÉCLAIREUR DE PETIGNY**  
**RUE CREUSILLE, 6**  
**F-21500 BENOISEY**





## Clause d'autorisation de publication de photos

Je soussigné(e) (prénom + nom) .....  
parent ou responsable de (prénom(s) + nom(s) des enfants) .....  
.....  
accepte par la présente que les photos sur lesquelles ils/elles figurent soient utilisées par  
..... (nom de la section et de l'unité)  
dans le cadre scout.

Les photos pourront être publiées sur le site internet • <http://www.scoubalou.com>

En aucun cas, l'unité (ou la section) ne cédera les photos visées à des tiers.

Date et lieu

Signature + mention « Lu et approuvé »





# AUTORISATION PARENTALE

**Concerne : tous les membres qui ont moins de 18 ans, même les animateurs ou les invités**

Coordonnées de l'animateur responsable du groupe :

Prénom, nom : Célestin Devillers .....

Adresse complète : Revers des roche 33 .....

5660 Petigny .....

A compléter par le parent/tuteur :

Je soussigné(e) (prénom, nom) : .....

père

mère

tuteur

répondant

autorise (prénom, nom) .....

à participer aux activités des ~~Baladins Louveteaux~~ Eclaireurs ~~Pionniers~~<sup>(1)</sup>

de l'unité TH009 Sourire des Fagnes ..... (code de l'unité et nom complet) qui se déroulera

du 01 / 07 / 2017 au 15 / 07 / 2017 à Benoisey .....

Pour cette période :

- Je le/la place sous l'autorité et la responsabilité de ses animateurs.
- Je marque mon accord pour que soient administrés, uniquement en cas de nécessité, les médicaments repris de manière exhaustive dans la fiche santé.
- Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par le responsable de centre de vacances ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à défaut de pouvoir être contacté personnellement.
- Les animateurs m'ont informé du programme d'animation en ce compris les modalités d'organisation des activités et déplacements en autonomie (activités et déplacements de patrouille par exemple).
- Je l'autorise à quitter le territoire belge sans être accompagné de ses parents/tuteurs/répondants.<sup>(2)</sup>

Fait à ..... le .....

Signature<sup>(3)</sup>

(1) Biffer les mentions inutiles

(2) Cette dernière phrase est à biffer pour les camps en Belgique

(3) Pour les camps à l'étranger, il est nécessaire de faire légaliser la signature par l'administration communale





## Fiche santé individuelle

A compléter par les parents ou tout membre majeur au début de chaque année scolaire, avant le camp ou la formation.

Emplacement pour  
une vignette de mutuelle  
Coller ici

Emplacement pour  
une vignette de mutuelle  
Coller ici

**Cette fiche a pour objectif d'être au plus près de votre enfant/de vous-même en cas de nécessité. Elle sera un appui pour les animateurs ou le personnel soignant en cas de besoin. Il est essentiel que les renseignements que vous fournissez soient complets, corrects et à jour au moment des activités concernées. N'hésitez pas à ajouter des informations écrites ou orales auprès des animateurs si cela vous semble utile.**

### Identité du participant

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le .....

Adresse : rue ..... n° ..... bte .....

Localité : ..... CP : ..... tél. / GSM : .....

Pays : ..... E-mail : .....

### Personnes à contacter en cas d'urgence

Nom – Adresse : .....

Lien de parenté : ..... tél. / GSM : .....

E-mail : .....

Nom – Adresse : .....

Lien de parenté : ..... tél. / GSM : .....

E-mail : .....

### Médecin traitant

Nom – Adresse : .....

..... tél. / GSM : .....

### Informations confidentielles concernant la santé du participant

Le participant peut-il prendre part aux activités proposées ? (sport, excursions, jeux, natation...)

.....

Raisons d'une éventuelle non-participation .....

.....

Y a-t-il des données médicales spécifiques importantes à connaître pour le bon déroulement de l'activité/ du camp ? ( ex. : problèmes cardiaques, épilepsie, asthme, diabète, mal des transports, rhumatisme, somnambulisme, affections cutanées, handicap moteur ou mental...) Indiquez la fréquence, la gravité et les actions à mettre en œuvre pour les éviter et/ou y réagir.

.....

.....

.....



Quelles sont les maladies ou les interventions médicales qu'a dû subir le participant ? (+ années respectives) ?  
(rougeole, appendicite...) .....

Le participant est-il en ordre de vaccination contre le tétanos ? Oui Non

Date du dernier rappel : .....

Le participant est-il allergique à certaines substances, aliments ou médicaments ? Oui Non

Si oui, lesquels ? .....

Quelles en sont les conséquences ? .....

A-t-il un régime alimentaire particulier ? Si oui, lequel ? .....

Autres renseignements concernant le participant que vous jugez importants (problèmes de sommeil, incontinence nocturne, problèmes psychiques ou physiques, port de lunettes ou appareil auditif...) .....

Le participant doit-il prendre des médicaments ? Si oui lesquels : .....

En quelle quantité ? .....

Quand ? .....

Est-il autonome dans la prise de ces médicaments ? (Nous rappelons que les médicaments ne peuvent pas être partagés entre les participants) .....

### Remarques

Les animateurs disposent d'une boîte de premiers soins. Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente de l'arrivée du médecin, ils peuvent administrer les médicaments cités ci-dessous et ce à bon escient :  
*paracétamol, lopéramide (plus de 6 ans), crème à l'arnica, crème Euceta® ou Calendee!®, désinfectant (Cédium® ou Isobétadine®), Flamigel®.*

*« Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par le responsable de centre de vacances ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à défaut de pouvoir être contacté personnellement. »*

Date et signature

*Les informations contenues dans la fiche santé sont confidentielles. Les animateurs à qui ces informations sont confiées sont tenus de respecter la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée ainsi qu'à la loi du 19 juillet 2006 modifiant celle du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires (notion de secret professionnel stipulée dans l'article 458 du Code pénal). Les informations communiquées ici ne peuvent donc être divulguées si ce n'est au médecin ou tout autre personnel soignant consulté. Conformément à la loi sur le traitement des données personnelles, vous pouvez les consulter et les modifier à tout moment. Ces données seront détruites un an après le séjour si aucun dossier n'est ouvert.*

